



UNE SITUATION EXPLOSIVE !

En avril dernier, le bureau local **FO JUSTICE**, par voie de tract, tirait la sonnette d'alarme au sujet de la courbe d'incarcération. Nous dénonçons la multiplication des agressions sur le personnel, en corrélation avec ce phénomène, **ET RÉCLAMONS DES MESURES EXCEPTIONNELLES D'URGENCE !**

Rien n'a été fait et aujourd'hui, le CP Lille Annœullin traverse actuellement une crise sans précédent en raison de la surpopulation carcérale. Conçu pour accueillir moins de 700 détenus, il en abrite aujourd'hui près de 900, **AVEC UNE QUINZAINE DE MATELAS POSÉS DIRECTEMENT AU SOL – UNE SITUATION JAMAIS OBSERVÉE JUSQU'À PRÉSENT.** Ce surcroît de population engendre des tensions insupportables, exacerbant les difficultés de gestion et multipliant les incidents. Nous faisons face à une recrudescence de bagarres entre détenus, de refus de réintégrer après la promenade et de menaces verbales envers les agents, qui se retrouvent en première ligne dans ce contexte de surcharge.

Cette situation alarmante **MET EN PÉRIL LA SÉCURITÉ DES PERSONNELS PÉNITENTIAIRES ET DES DÉTENUS EUX-MÊMES.** Avec des infrastructures poussées au-delà de leurs limites, l'établissement devient chaque jour plus difficile à gérer. Les ressources humaines et matérielles sont insuffisantes pour faire face à cette charge excessive, et les agents, déjà en sous-effectif, peinent à maintenir l'ordre face à des effectifs de détenus toujours plus nombreux et soumis à des conditions de détention dégradées.

Afin de désamorcer cette situation explosive, le bureau local **FO JUSTICE** appelle toutes les autorités compétentes à prendre des mesures immédiates pour désengorger les établissements pénitentiaires. Dans une lettre ouverte au Ministre de la Justice, notre organisation a proposé le transfèrement de 3 000 détenus de nationalité européenne vers leurs pays d'origine, conformément à la décision-cadre 2008/909/JAI. Ce texte de droit européen, pourtant en vigueur, permet le transfèrement des détenus étrangers pour purger leur peine dans leur pays d'origine, **UNE SOLUTION QUI POURRAIT ALLÉGER LA PRESSION SUR NOS PRISONS SANS DÉLAI.**

Par ailleurs, nous dénonçons la pertinence des incarcérations inférieures à quelques mois, qui, dans de nombreux cas, pourraient être traitées via d'autres dispositifs pénaux. Des solutions comme le bracelet électronique, le travail d'intérêt général ou le placement sous surveillance électronique existent déjà et pourraient, dans bien des cas, remplacer l'incarcération pour les peines courtes, **LIBÉRANT AINSI DES PLACES EN DÉTENTION ET RÉDUISANT LA TENSION ACTUELLE.**

POUR LE BUREAU LOCAL FO JUSTICE, NOTRE ÉTABLISSEMENT NE PEUT PLUS CONTINUER À FONCTIONNER DE LA SORTE. IL EN VA DE LA SÉCURITÉ DE TOUS. CE CRI D'ALARME DOIT ÊTRE LARGEMENT RELAYÉ ET DIFFUSÉ ; IL EST DE L'INTÉRÊT GÉNÉRAL DE RESTAURER DES CONDITIONS DE DÉTENTION DIGNES ET SÉCURISÉES.

